PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Liste des actions énoncées par le plan pouvant être mises en place rapidement par les entreprises

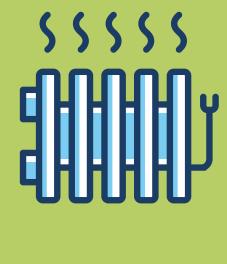


ÉCLAIRAGE • Éteindre l'éclairage intérieur des

- Réduire l'éclairage extérieur, notamment publicitaire, et l'éteindre au plus tard à 1h,
- Dans des bureaux, moderniser l'éclairage (usage de LED avec

CHAUFFAGE

- o climatisation à partir de 26°C,
 - chauffage en deçà de 19°C,
 en cas d'inoccupation : 16°C.
- Décaler de 15 jours le début et la fin de la période de chauffe.





EAU

chaude.

• Utiliser des outils de pilotage, de suivi et de mesure en temps réel des consommations énergétiques.

SUIVI DE CONSOMMATION

- Etablir des actions d'audit énergétique (cf. Jedécarbonne.fr), • Engager des investissements à retour sur investissement rapide (système de management
- de l'énergie, isolation thermique des réseaux de chaleur, étanchéité des réseaux).



NUMÉRIQUE



des véhicule<u>s,</u>

conduite.

- labels environnement comme **EPEA** TCO Certified, moins gourmands
- **FLOTTE AUTOMOBILE**

Concernant spécifiquement transport de marchandises et les services de livraison : renforcer les démarches permettant d'optimiser

• S'assurer d'un entretien optimal

Privilégier les véhicules électriques

• Développer les formations à l'éco-

pour les flottes automobiles,

- les livraisons, notamment l'équipement des entreprises en logiciels d'optimisation de tournées.
- **gestes** et relais auprès des salariés les sur le réseau via le dispositif **EcoWatt**. Supprimer ___



les déplacements

Prévoir **l'usage du télétravail** en cas de

professionnels inutiles et privilégier les

• Déployer le **forfait mobilités durables** ainsi que le dispositif crédit mobilité pour

DANS LES **ETABLISSEMENTS**

consommateurs

(chambre

• Diminution de la lumière de 30% dans les magasins, • Diminuer l'éclairage de la surface

de vente de 50% avant l'arrivée du

• Mise à l'arrêt des équipements

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT



• <u>Je-décarbone.fr</u> est une plateforme web qui vise à Je décarbone rassembler l'ensemble des parties prenantes de la

d'énergie

décarbonation et de l'efficacité énergétique. Elle met en relation les entreprises et anime à travers son réseau des ateliers régionaux et nationaux. • Aides financières pour réaliser un audit énergétique, une étude d'opportunités ou de faisabilité grâce à l'ADEME.

Le Prêt Eco-Energie (PEE) permet de financer les entreprises dans leur projet d'investissement s'inscrivant dans des enjeux de protection de l'environnement et d'économie d'énergie.



ADEME



